

Le SYNERPA salue la nomination de Fadila Khattabi au poste de ministre déléguée en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le SYNERPA tient à exprimer ses plus sincères félicitations à madame Fadila Khattabi pour sa nomination au poste de ministre déléguée en charge des personnes âgées et des personnes handicapées auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, madame Catherine Vautrin.

Madame Khattabi, en tant qu'ancienne présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et ministre déléguée chargée des personnes handicapées – reconduite dans cette fonction à présent élargie aux personnes âgées –, a démontré son engagement sur les questions relatives aux personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité. Son action s'est incarnée dans la protection et la promotion des droits de ces citoyens, parmi lesquels les personnes âgées. **Ces valeurs et ces combats rejoignent ceux portés par le SYNERPA et les acteurs privés du grand âge.**

Le SYNERPA se réjouit des perspectives de collaboration avec madame Khattabi, dans la continuité des actions menées par sa prédécesseure, madame Aurore Bergé. L'expérience et la vision de madame Khattabi seront précieuses pour apporter des réponses structurantes attendues par le secteur :

- L'élaboration d'une loi grand âge
- Des mesures face aux difficultés financières des établissements et services percutés par l'inflation
- Le renforcement de **l'attractivité de nos métiers**, notamment pour recruter et fidéliser du personnel avec un besoin estimé à 450 000 emplois d'ici 2030
- L'équité de traitement pour tous les salariés de la branche
- Des mesures pour solidifier les services d'aide et de soins à domicile, aujourd'hui fragilisés.
- Une valorisation des solutions d'habitat, dont les RSS, dans le parcours de la personne âgée

Ces priorités reflètent la nécessité d'une action rapide et coordonnée pour faire face à la transition démographique : le nombre de personnes de plus de 60 ans va passer de 17 à 27 millions d'ici 2050. Pour y répondre, la société doit se doter de politiques et de financements publics à la hauteur des besoins croissants en accompagnement.

Les établissements et services privés commerciaux dédiés aux personnes âgées jouent un rôle complémentaire indispensable aux côtés des acteurs publics et associatifs, contribuant significativement au tissu économique et social des territoires. Une récente étude, du cabinet Roland Berger, de décembre 2023, souligne l'impact incontournable du secteur privé commercial en termes de création d'emplois, d'investissements et d'innovation dans les modèles de prise en charge.

En cette période charnière pour le grand âge, le SYNERPA se mobilise et se tient prêt à travailler avec madame Khattabi pour élaborer des politiques publiques à la hauteur des enjeux du secteur.

Réaction du président du SYNERPA, Jean-Christophe Amarantinis: « Nous sommes à un tournant pour le secteur du grand âge en France. Ensemble, nous avons l'opportunité de coconstruire une société du bien-vieillir qui permette à chacun de choisir où et comment il souhaite vieillir, dans le respect et la dignité. Au-delà de notre mission d'accompagnement, il s'agit d'un combat citoyen dans lequel les acteurs privés du grand âge sont pleinement engagés. »

À propos du SYNERPA

Créé en juin 2001, le SYNERPA est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgées. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des résidences services seniors (RSS) avec le SYNERPA RSS, des services et soins à domicile avec le SYNERPA Domicile. Le SYNERPA rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 résidences seniors, 170 maisons partagées et 1 060 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 150 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh) qui représente 110 établissements est également un syndicat affilié du SYNERPA.

Contacts presse

HAVAS Paris – Quentin Zimmermann – Tél. : 06 44 26 51 41 – Email : quentin.zimmermann@havas.com SYNERPA – Élisabeth Roy – Tél. : 06 17 49 56 64 – Email : roy@synerpa.fr